

Le don de titres cotés en bourse

Maximisez votre générosité !

Qu'est-ce que le don de titres *cotés en bourse ?*

Le don de titres cotés en bourse signifie qu'une personne ou une entité fait don d'actions, d'obligations ou d'autres instruments financiers négociés sur une bourse de valeurs, à une organisation caritative ou à une fondation. Autrement dit, au lieu de donner de l'argent, la donatrice ou le donateur choisit de transférer la propriété de titres financiers à l'organisation bénéficiaire.

Quels sont les avantages de faire un don *de titres cotés en bourse ?*

1. **Possibilité de réduire vos impôts à payer sur les gains en capital du transfert de titres**, ce qui peut s'avérer plus avantageux que la vente de vos titres.

Par exemple, si vous donnez des actions d'une valeur de 10 000 \$, acquises initialement à un coût de 2 000 \$, vous pouvez bénéficier d'une économie de 2 000 \$ par rapport au don en espèce.

2. **Vous augmentez votre impact.** Votre don en titres peut avoir une valeur plus importante que son équivalent en espèces au moment de l'acquisition. Ainsi, vous maximisez l'impact de votre générosité auprès de la Fondation de l'UQTR !
3. **Vous recevrez un reçu fiscal de la part de la Fondation de l'UQTR.** Celui-ci correspondra à la valeur marchande des titres au moment du transfert. Les dons de titres effectués avant le 31 décembre peuvent être inclus dans les déclarations de revenus de l'année en cours. De plus, le reçu pour usage fiscal peut être utilisé dans l'année du don ou reporté sur 5 ans.

Ce type de don maximise l'impact de votre générosité en plus de vous offrir des bénéfices financiers importants.

Comment faire le don du savoir

grâce à des titres cotés en bourse ?

Lucy Sicard
Directrice administration et finances
lucy.sicard@uqtr.ca
1 800 365-0922, poste 2558
Cell. : 819 979-2344

Le processus est simple : il vous suffit de suivre les étapes indiquées sur **le formulaire [FBN](#), [RBC](#) ou [VMD](#)**. N'hésitez pas à communiquer avec nous ou votre conseiller financier si vous avez des questions.

Exemples des avantages du don de titres cotés en bourses



FONDATION
UQTR

Le don du Savoir

Étape 1 : CALCULER LE CRÉDIT D'IMPÔT

Reçu officiel de don = **10 000 \$**
Crédit/économie d'impôt (50 %)
(10 000 \$ x 50 %) = **5 000 \$**

Étape 2 : CALCULER L'IMPÔT À PAYER SUR LE GAIN EN CAPITAL

Gain en capital (10 000 \$ - 2 000 \$) = **8 000 \$**
Partie imposable du gain (50 % x 8 000 \$) = **4 000 \$**
Impôt à payer sur le gain (50 %) = **2 000 \$**
Exemption totale de l'impôt si don de titre = **0 \$**

Étape 3 : CALCULER L'ÉCONOMIE D'IMPÔT NETTE

Crédit d'impôt sur le don = **5 000 \$**
Impôt exempté sur le gain en capital = **2 000 \$**
Total = **7 000 \$**

➤ **Coût « net » pour votre
don de 10 000 \$ = 3 000 \$**

	Vente des titres et don en espèce	Transfert direct des titres
Valeur marchande des titres (1)	10 000 \$	10 000 \$
Coût d'acquisition des titres	2 000 \$	2 000 \$
Gain en capital	8 000 \$	8 000 \$
Portion du gain en capital imposable (50 %)	4 000 \$	0 \$
Impôt sur le gain en capital* (2)	2 000 \$	0 \$
Crédit d'impôt pour don de bienfaisance** (3)	5 000 \$	5 000 \$
Coût total du don = 1+2-3	7 000 \$	5 000 \$
Avantage du don de titres (impôt évité sur gain en capital)	0 \$	2 000 \$

* Afin de simplifier le calcul, le taux d'imposition fédéral et provincial combiné de la donatrice ou du donateur sur les revenus a été arrondi à 50 %.

** De plus, nous avons utilisé une estimation du crédit fiscal pour don de 50 %.

Pourquoi choisir de faire un don
à la *Fondation de l'UQTR*



Nous vous invitons à consulter notre
BILAN DE CAMPAGNE SAVOIR DONNER pour
découvrir comment votre générosité aide les
générations actuelles et futures.

Formulaire FNB : pour la Financière Banque Nationale – Gestion de Patrimoine



ANNEXE 1

Dons de titres à la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (FUQTR)

Pour faire un don de titres cotés en bourse à la FUQTR veuillez suivre les étapes ci-dessous :

1. Informez la Fondation de l'UQTR de votre intention de faire un don de titres en complétant le formulaire et en l'envoyant à l'attention de : Lucy Sicard, directrice administration et finances – Téléphone : 819-376-5011, poste 2558; Courriel : lucy.sicard@uqtr.ca

A. Coordonnées du donateur ou de la donatrice

Nom et prénom	
Adresse	
Ville, province, code postal	
Téléphone	
Cellulaire	
Adresse courriel	

B. Coordonnées du courtier du donateur ou de la donatrice

Nom de la société	
Nom du courtier	
Adresse	
Ville, province, code postal	
No de téléphone	
Adresse courriel	

C. Information sur les titres qui seront donnés et sur le compte de courtage

Nom des titres	
No CUSIP	
Nombre d'unités données	
Numéro du compte de courtage	
Numéro CUID	

L'information ci-dessus sera traitée avec la plus grande confidentialité et sera transmise par la FUQTR à son courtier

Affectation du don (décrire à quoi le don devra être affecté s'il y a lieu, en l'absence d'indications, le don sera comptabilisé au fonds d'accélération de la FUQTR)

2. Demandez à votre courtier de transmettre les titres au courtier nommé ci-dessous pour procéder à la transaction :

Institution destinataire	Financière Banque Nationale – Gestion de Patrimoine
Nom du compte/Numéro/CUID/DTC	Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières / CAD : 1AZYQ1-A; USD : 1AZYQ1-B / NBCS / 5008
Coordonnées	a/s de Julie Doucet, adjointe principale en placement 7200, rue Marion, Trois-Rivières (Québec) G9A 0A5 Téléphone : 819-372-3476 Courriel : julie.doucet@bnc.ca

Le montant du reçu d'impôt sera établi en fonction du cours de clôture à la date du transfert des titres à la FUQTR
Numéro d'enregistrement fédéral et provincial : 11900-1725-RR0002

Signature : _____ Date : _____

Formulaire RBC : RBC Dominion valeurs mobilières inc.



Dons de titres à la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (FUQTR)

Pour faire un don de titres cotés en bourse à la FUQTR veuillez suivre les étapes ci-dessous :

1. Informez la Fondation de l'UQTR de votre intention de faire un don de titres en complétant le formulaire et en l'envoyant à l'attention de : Lucy Sicard, directrice administration et finances – Téléphone : 819-376-5011, poste 2558; Courriel : lucy.sicard@uqtr.ca

A. Coordonnées du donateur ou de la donatrice

Nom et prénom	
Adresse	
Ville, province, code postal	
Téléphone	
Cellulaire	
Adresse courriel	

B. Coordonnées du courtier du donateur ou de la donatrice

Nom de la société	
Nom du courtier	
Adresse	
Ville, province, code postal	
No de téléphone	
Adresse courriel	

C. Information sur les titres qui seront donnés et sur le compte de courtage

Nom des titres	
No CUSIP	
Nombre d'unités données	
Numéro du compte de courtage	
Numéro CUID	

L'information ci-dessus sera traitée avec la plus grande confidentialité et sera transmise par la FUQTR à son courtier

Affectation du don (décrire à quoi le don devra être affecté s'il y a lieu, en l'absence d'indications, le don sera comptabilisé au fonds d'accélération de la FUQTR)

2. Demandez à votre courtier de transmettre les titres au courtier nommé ci-dessous pour procéder à la transaction :

Institution destinataire	RBC Dominion valeurs mobilières inc. 25, rue des Forges, bureau 100, Trois-Rivières, QC, G9A 6A7 Téléphone : 819-379-3600
Nom du courtier	Maxim Vézina - Équipe Toupin, Tousignant & Vézina
Nom du compte/Numéro/CUID/DTC	Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières
Compte	371-51319-1-2
Succursale / IDUC / DTC	90337 / DOMA / 5002

Le montant du reçu d'impôt sera établi en fonction du cours de clôture à la date du transfert des titres à la FUQTR
Numéro d'enregistrement fédéral et provincial : 11900-1725-RR0002

Signature : _____ Date : _____

Formulaire VMD : Valeurs mobilières Desjardins



ANNEXE 1

Dons de titres à la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (FUQTR)

Pour faire un don de titres cotés en bourse à la FUQTR veuillez suivre les étapes ci-dessous :

1. Informez la Fondation de l'UQTR de votre intention de faire un don de titres en complétant le formulaire et en l'envoyant à l'attention de : Lucy Sicard, directrice administration et finances – Téléphone : 819-376-5011, poste 2558; Courriel : lucy.sicard@uqtr.ca

A. Coordonnées du donateur ou de la donatrice

Nom et prénom	
Adresse	
Ville, province, code postal	
Téléphone	
Cellulaire	
Adresse courriel	

B. Coordonnées du courtier du donateur ou de la donatrice

Nom de la société	
Nom du courtier	
Adresse	
Ville, province, code postal	
No de téléphone	
Adresse courriel	

C. Information sur les titres qui seront donnés et sur le compte de courtage

Nom des titres	
No CUSIP	
Nombre d'unités données	
Numéro du compte de courtage	
Numéro CUID	

L'information ci-dessus sera traitée avec la plus grande confidentialité et sera transmise par la FUQTR à son courtier

Affectation du don (décrire à quoi le don devra être affecté s'il y a lieu, en l'absence d'indications, le don sera comptabilisé au fonds d'accélération de la FUQTR)

2. Demandez à votre courtier de transmettre les titres au courtier nommé ci-dessous pour procéder à la transaction :

Institution destinataire	Valeurs mobilières Desjardins
Nom du compte/Numéro/CUID/DTC	Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières / CAD : 7KYWTA-3
Coordonnées	a/s de Guylaine Lafond, conseillère adjointe Valeurs mobilières Desjardins, 1500, rue Royale, bureau 450 Trois-Rivières (Québec) G9A 6E6 Téléphone : 819-693-2666 Courriel guylaine.lafond@desjardins.com

Le montant du reçu d'impôt sera établi en fonction du cours de clôture à la date du transfert des titres à la FUQTR

Numéro d'enregistrement fédéral et provincial : 11900-1725-RR0002

Signature : _____ Date : _____